Image not found or type unknown

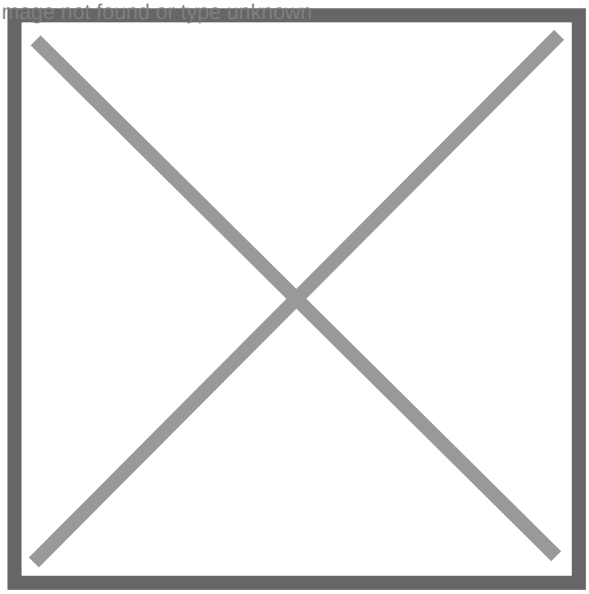

Demande de remboursement

Par **Totototo**, le **27/09/2013** à **19:05**

J'ai commandé sur un site de ventes privées un smartphone qui est tombé en panne au bout de 10 jours.
Le site me propose de faire réparer le smartphone en l'envoyant par la poste à un réparateur dans le sud de la France.
Or je souhaite obtenir le remboursement car je considère qu'il y a un défaut de conception du smartphone.
Lorsque j'ai demandé un bon de retour , ils m'ont dit que ce n' était pas possible car j'avais 7 jours pour faire jouer mon droit de rétractation.
C'est du grand n'importe quoi. Que puis je faire pour obtenir mon remboursement ?
Avec mes remerciements.

Par **Lag0**, le **27/09/2013** à **19:30**

Bonjour,
Vous ne pouvez pas exiger un remboursement maintenant que la période de rétractation est dépassée. Vous ne pouvez qu'exiger l'application de la garantie, donc la réparation ou l'échange du produit.

Par **Totototo**, le **27/09/2013** à **22:35**

Merci pour votre retour.
Je comprends le délai de rétractation de 7 jours lorsque l'on change d'avis sur le produit.

Là, je considère qu'un produit qui tombe en panne après 10 jours d'utilisation, c'est qu'il est buggé et que c'est pour cette raison qu'ils ont été vendus sur un site de ventes privées.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés